Effets de l'aide internationale sur l'agriculture africaine: Le cas du Maroc

Driss Khrouz*

Abstract: In the last three decades, international aid has become a determinant factor in Morocco's choices of economic policy. The sources of aid to the agricultural sector are varied and poorly coordinated as they are administered by numerous institutions with overlapping areas of intervention and competence. Earlier phases of aid to agriculture were aimed at enhancing Morocco's comparative advantage in world agricultural trade within the framework of Morocco's agreements with EEC. Disproportional allocation of resources to the export sector subsidies to rich farmers and the subordination of peasant economy to the export sector resulted in structural disequilibria with very negative socio-economic consequences. In spite of policy shifts and attempts to redress these problems, Morocco was faced with a growing need for food imports and an alarming debt spiral. It became apparent that the State can no longer continue funding the rich and did not have the means nor the will to fund the poor. Funding agencies imposed market mechanisms as the only viable solution.

L'analyse de l'aide et de ses implications tant sur le plan global que sur le plan sectoriel est difficile à entreprendre dans le cas du Maroc, en raison de la multiplicité des institutions et des organismes qui interviennent, tant de l'extérieur qu'à l'intérieur.

L'aide internationale au Maroc est multiforme; l'information à son propos est parcellaire, disparate et inachevée. Par ailleurs, tout au long de la décennie 60 et 70, l'aide était liée plus à des critères conjoncturels de caractère politique. Il faut tout de même souligner que l'aide entendue au sens large, comme toute forme d'apport financier, de marchandises, ou de technologies ou de techniciens, n'est devenue massive sous sa forme de prêts qu'à partir de 1975-76, quand le Maroc s'est engagé dans la réalisation d'un ensemble de programmes économiques de grande envergure et que par un retournement de conjoncture commerciale internationale, ses capacités de financement se sont réduites.

C'est toute la trajectoire du plan quinquennal 1973-1977 qui est au centre de ce débat. En effet, à la suite de plusieurs mesures économiques, politiques et sociales, le Maroc a préparé tout au long de la décennie 60, les préalables à une sortie de la crise et à une relance de l'économie par le biais

de son insertion dans les échanges extérieurs, en fonction des besoins de ses partenaires traditionnels dans le commerce extérieur.

On peut rappeler les plus significatifs de ces préalables:

- La promotion des cultures industrielles et des cultures d'exportation, avec une double implication: satisfaction de la demande interne en sucre et autres produits agro-alimentaires et réorientation d'espaces agricoles en fonction des demandes externes en agrumes et en produits maraîchers.
- le développement du tourisme:
- le processus d'encouragement à l'émigration de travailleurs marocains et l'organisation de la société en partie par rapport au rapatriement des devises des travailleurs marocains à l'extérieur (TME):
- le processus d'industrialisation de substitution aux importations, notamment dans le textile, l'agro-alimentaire, l'industrie mécanique et l'électro-technique;
- la pratique et l'encouragement de la sous-traitance;
- la promulgation de codes d'investissements globaux et sectoriels;
- les accords avec la communauté économique européenne à partir de 1969;
- l'intégration du capital marocain dans les circuits économiques avec la "marocanisation" de 1973, qui tout en stimulant la petite et la moyenne entreprise a surtout donné les moyens et les opportunités pour l'implantation du grand capital local, en association avec le capital extérieur.

L'Etat a joué un rôle primordial dans la création et le développement de tous ces préalables pour lesquels les établissements et les entreprises publics ont été les vecteurs les plus déterminants, notamment dans les phases de lancement des projets à hauts risques. Ces projets devaient s'articuler autour de deux axes de la politique économique en vigueur. D'une part, la promotion de biens manufacturés, des industries légères et de quelques projets pilotes de biens d'équipement, en fonction d'un marché intérieur en voie d'extension. D'autre part, la mise en place d'industries de production de biens manufacturés pour l'exportation. Dans ce système, l'agriculture, le tourisme, les envois des travailleurs marocains à l'étranger, l'industrie de substitution aux importations et la promotion des exportations devaient s'articuler et se stimuler mutuellement.

L'accroissement des recettes du phosphate a considérablement favorisé cette orientation.¹

En 1975 les programmes et les projets prévus dans le plan 1973-1977 avaient été révisés à la hausse. C'est ainsi que l'Etat s'est engagé plus dans les réalisations économiques. Les investissements du secteur public et semi-public avaient été revalorisés et multipliés par trois. L'Etat a accru ses dépenses sociales, notamment pour réduire les inégalités sociales et encourager le développement des couches sociales moyennes, à revenu intermédiaire, dans les villes et les campagnes. La surface des terres distribuées par l'Etat au profit des paysans entre 1973 et 1975 est la plus importante jamais réalisée. 270.000 hectares avaient été distribués à 18.000 exploitants qui au terme d'une procédure transitoire de location, devenaient propriétaires, dans le cadre de coopératives de réforme agraire. Ces terres font partie des terres anciennement détenues par des colons et qui ont été récupérées par l'Etat. La caisse de compensation accroît ses subventions au profit des produits alimentaires de base, etc.

Le retournement brutal des tendances conjoncturelles, avec la chute des recettes phosphatières (par la baisse du prix) impose une révision à la baisse des prévisions du Plan.² Le taux de couverture des importations par les exportations phosphatières baisse de 48% entre 1975 et 1976; d'où un recours accru au financement extérieur pour compenser le "manque à gagner" éprouvé par le budget de l'Etat. Cela a coïncidé avec une conjoncture marquée par l'existence d'excédents de liquidités sur le marché financier international (pétro-dollars notamment). Dans ce cadre, à l'instar des autres pays sous-développés, le Maroc s'est endetté, d'abord à des conditions avantageuses, mais de plus en plus à des conditions onéreuses, au fur et à mesure de la diminution des liquidités internationales et de l'accroissement des exigences des bailleurs de fonds. Les augmentations successives de prix du pétrole ont accéléré cette spirale qui a fini de transformer l'économie marocaine en économie d'endettement. La crise interne se conjugue alors avec la crise externe avec plusieurs conséquences

- interruption du Plan en cours et mise en place pour 78-79 d'un Plan dit de stabilisation;
- intervention du FMI et de la BIRD avec des programmes d'ajustement et de stabilisation (PAS);
- demande de réechelonnement de la dette par le Maroc en 1981, puis en 1985, et négociation avec le "club de Paris" et le "club de

¹ Le prix de la tonne de phosphate exportée est passé de 48 dirhams la tonne en 1970 à 261 en 1975, soit une augmentation de près de 550%.

² Le prix de la tonne exportée est passé de 216 DH/t en 1975 à 145 DH/t en 1977.

Londres". Le résultat est qu'en 1986, ta dette extérieure se monte à 14 milliards de dollars. Les créances internes de l'Etat atteignent quant à elles 8 milliards de dirhams

Bien qu'il soit difficile d'établir une relation de cause à effet entre la nature de l'aide, les exigences des bailleurs de fonds, les modalités de son absorption et les résultats de l'économie marocaine, il n'en demeure pas moins que l'aide extérieure est devenue un élément important dans l'appréciation des choix économiques au Maroc. Cela est valable pour l'économie dans son ensemble. Il l'est aussi pour l'agriculture.

Sur cette toile de fond "structurelle", deux périodes importantes peuvent être retenues pour l'analyse des interférences entre l'aide et les mutations dans l'agriculture, 1965 à 1979, 1980 à ce jour.

La première phase couvrait la promotion et le développement de l'aide comme outil au service du développement d'une économie libérale. La seconde phase est dominée par la volonté de corriger les "effets pervers" de la période précédente. C'est ainsi que les aides - dons et prêts - sont affectées à la lutte contre l'aggravation des inégalités sociales et contre l'appauvrissement des populations urbaines et surtout rurales. Elles se voulaient être au même moment l'expression et le support matériel d'une évolution vers une rationalité basée sur la rentabilité par les prix et l'échange (réduction des dépenses sociales, des dépenses improductives, respect des équilibres financiers a priori, etc.).

Importance et structure de l'aide

Pendant la première période (65-79), l'aide internationale bilatérale a prédominé. Elle a consisté en dons, en assistance technique (sous forme d'envois de personnel), en participation au fonctionnement d'instituts supérieurs d'enseignement et de recherche.³ etc.

L'aide américaine, une "aide programme liée"

Jusqu'au début de la décennie 70, les Etats-Unis d'Amérique constituaient la première source d'aide pour le Maroc. L'aide américaine pour le Maroc a privilégié l'optique "programme", Programme d'introduction de variétés céréalières à haut rendement, aménagement de zones de parcours, contribution à la réalisation des grands ouvrages hydrauliques et l'équipement des périmètres irrigués, aide à la recherche agronomique, tels

³ Exemples : Institut national agronomique et vétérinaire Hassan II, Institut national de la recherche agronomique, etc.

⁴ Entre 1966 et 1971, un total de 1614 millions de dirhams (soit une moyenne annuelle de 269 millions de dirhams) avaient été déboursés pour le Maroc.

⁵ Le programme de la Basse-Moulouya qui comprend quatre périmètres irrigués (Triffas, Houareg, Zebra et Gareb) est totalement financé par les USA.

sont les grands éléments de l'assistance américaine. Il s'agit d'une aide "liée". Le recours aux firmes américaines pour les services d'ingénierie et à l'assistance technique demeure impérative. S'ajoute à cela l'aide alimentaire. A ce titre, les Etats-Unis accordent chaque année au Maroc un crédit pour l'achat de denrées alimentaires américaines.

L'aide bilatérale française, une aide à la "promotion de l'agriculture marchande".

Après avoir été la seconde, l'aide française pendant la décennie 60, est passée au premier rang à partir de 1973, devant celle du "groupe" de la Banque Mondiale. L'aide bilatérale française est multisectorielle; elle est à dominante programme.

Mais ce qui marque le plus l'aide française à l'agriculture, c'est son insertion dans un certain nombre de choix privilégiant le développement de l'agriculture marchande, moderne et mécanisée.

D'une façon générale, les projets d'irrigation allant dans le sens de l'intégration du monde rural au marché mondial, ont été dans leur grande partie financés par l'aide bilatérale traditionnelle (Américaine, Française, Belge, etc.).

En matière d'assistance technique, la France avec les Etats-Unis et la Belgique apportent la majeure partie de l'aide technique. Dans ce domaine, la France privilégie l'enseignement, la recherche agricole et agronomique.

Les autres aides bilatérales

Il s'agit principalement des aides des pays de la CEE autres que la France. Ce sont principalement les aides de la République Fédérale d'Allemagne (qui accorde une aide technique, mais contribue aussi au financement de la caisse nationale du crédit agricole), de la Belgique et de l'Espagne. L'aide du Canada est à prendre en considération. Elle s'oriente au niveau technique vers l'amélioration et la sélection génétique du bétail.

L'aide du groupe de la Banque Mondiale

Pendant la décennie soixante, le groupe de la Banque mondiale intervenait peu par son aide à l'agriculture marocaine. C'est pendant la décennie soixante-dix qu'à la garantie des emprunts des institutions comme la Banque nationale pour le développement économique (la BNDE) et la Caisse nationale de crédit agricole (la CNCÀ), s'est ajouté le financement de projets agricoles et de programme de lutte contre les inégalités sociales. En

⁶ Pour 1981 et 1983, ce crédit est de 25 millions de dollars. 11 a atteint 45 millions de dollars en 1984.

⁷ Exemple: des experts, des missions de courte durée, des bourses de stage pour l'enseignement agricole, la petite et moyenne hydraulique, la production de vaccins vétérinaires, la production de viande rouge, etc.

1967, l'agriculture et le développement rural avaient reçu 7,7% de l'aide totale accordée au Maroc par le groupe de la Banque Mondiale. Sa part atteint 32,7% en 1977.

Voici quelques données globales sur l'intervention de la Banque Mondiale dans l'agriculture par rapport à l'ensemble de ses aides au Maroc.

Tableau 1 : Prêts de la Banque Mondiale et de l'IDA pour l'agriculture et le développement rural, 1974-78

| | Moyenne annuelle 1969-73 | Exercice 1974 | Exercice 1975 | Exercice 1976 | Exercice 1977 | Exercica 1978 | Total 1974/ 1978 |
|---------------------------------|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------------|
| Agriculture et | | | | | | | |
| développement rural | | | | | | | |
| Prêts (10 ⁶ \$US) | 5.000 | 956 | 1.858 | 1.628 | 2.308 | 3.270 | 10.020 |
| Nombre de projets | 35 | 56 | 70 | 65 | 84 | 88 | 363 |
| Total des opérations | | | | | | | |
| Prêts de la Banque et | | | | | | | |
| de l'IDA (10 ⁶ \$US) | 2.570 | 4.313 | 5.896 | 6.532 | 7.067 | 8.411 | 32.315 |
| Nombre de projets de la | | | | | | | |
| Banque et de l'IDA | 129 | 174 | 190 | 214 | 220 | 236 | 1.042 |
| Pourcentage de l'agriculture | | | | | | | |
| et du développement rural | | | | | | | |
| dans le total des opérations | | | | | | | |
| de la Banque et de l'IDA | | | | | | | |
| Prêts | 20 | 22 | 25 | 33 | 33 | 39 | 31 |
| Nombre de projets | 27 | 32 | 37 | 30 | 37 | 37 | 35 |

Source: John H. Adler - "Etude sur les théories du développement"... op. cit. p. 33, cité par M. Benlamlih, op. cit. p. 255.

Les prêts de la Banque Mondiale et de son groupe ont privilégié un certain nombre de projets de développement agricole ou sylvopastoral et le financement du crédit agricole (cinquième ligne de crédit à la CNCA en 1984 et négociation de la sixième ligne en 1986).

D'une façon générale, les sources de l'aide à l'agriculture sont variées et mal coordonnées, car elles s'adressent à plusieurs institutions dont les compétences et les domaines d'intervention se chevauchent. Nous reproduisons en annexes des données qui posent le problème de la cohérence de l'aide au Maroc d'une façon générale et à son agriculture d'une façon particulière.

Depuis 1980, l'agriculture reçoit entre 20 et 30% de l'assistance technique totale accordée au Maroc. Pour 1984, 66% de cette aide technique sont financés par des programmes bilatéraux et 34% par le système des Nations-Unies.

D'une façon générale, l'assistance technique que reçoit le Maroc est financée tant par des sources bilatérales que des sources multilatérales.

Cette aide aussi bien technique qu'en capital, bilatérale que multilatérale a des effets considérables tant elle est devenue l'élément fondamental dans le financement de l'économie marocaine en général et de l'agriculture en particulier.

Nous proposons d'analyser ces effets à travers trois axes principaux: Le développement de la grande hydraulique et ses structures d'accompagnement ou la promotion d'une agriculture capitaliste par l'aide. La nouvelle orientation qui essaie à partir de 1976 de corriger les effets pervers des programmes et des choix antérieurs. L'action globale sur les "centres nerveux" du monde rural dans le cadre de projets intégrés. Cela correspond à la nouvelle politique du groupe de la Banque Mondiale qui à la fin des années 70 et au début de la décennie 80 s'est proposé de contribuer à la lutte contre la misère, la pauvreté et la malnutrition, principalement dans les zones rurales traditionnelles. Enfin la recherche de l'allégement du poids des charges de l'Etat liées à l'agriculture et aux régions rurales. Réduction du déficit alimentaire et des subventions de l'Etat aux produits alimentaires de base, par un désengagement de la caisse de compensation.

La contribution de l'aide internationale au développement et à l'extension d'une agriculture capitaliste moderne

L'une des actions qui ont le plus marqué l'économie du Maroc d'une façon générale et l'agriculture d'une façon particulière, est l'intervention massive de l'Etat dans le développement d'une agriculture tournée vers le marché. De grands ouvrages hydrauliques, l'équipement de périmètres modernes irrigués dans les plaines les plus riches du pays, la disponibilité de moyens de financement et de facteurs de productivité ont consacré cette orientation fondamentale, devenue le trait marquant du Maroc indépendant. Les accords successifs avec la Communauté Economique Européenne qui fournissaient des débouchés et des circuits d'exportation pour les productions agricoles marocaines montrent bien le cadre dans lequel peuvent être analysées les relations entre aide internationale et les mutations de l'agriculture.

Périmètres irrigués et grands ouvrages hydrauliques

L'aide internationale bilatérale à partir des années 1964-65 s'est "insérée" dans le "choix" qu'avait fait le Maroc de participer, avec les structures qui étaient les siennes, à la division internationale du travail. C'est ainsi qu'aussi bien l'aide américaine, française et allemande, ont participé au financement de grands barrages, de canaux d'irrigation, des périmètres irrigués, ainsi qu'à la promotion de cultures et de techniques modernes comme la mécanisation, l'utilisation d'intrants capitalistiques, le procédé d'irrigation (par aspersion, au goutte à goutte et les cultures sous serre).

Tableau 2 : Le financement extérieur des programmes hydro-agricoles

| | | • • | - |
|-------------------|-----------------------|--|---|
| Périmètres | Barrages | Financement extérieur du barrage | Financement de l'aménage- ment hydro- agricole |
| Gharb | El Kansra (a) | BIRD | BIRD |
| Souss | | | BIRD France |
| Massa | Y.B. Tachefine | All. France | All. France |
| Draa (Ouarzazate) | M. Eddahbi | URSS | URSS |
| Moulouya | Mohamed V | USA | USA |
| Tessaout | Aït Aadel | Koweit Iran | Koweit Iran |
| Doukkala | Al Massira | BIRD A.Séoudite | BAD BIRD |
| | | USAID | A. Séoudite |
| | | | et USAID |
| (financement d'un | réseau d'irrigation p | oar aspersion) | |
| B. Amir, | D. El Oued | BIRD Koweit | , BIRD |
| B. Moussa | | (B.Amir) Koweit | |
| | | (B. Moussa) | ł |
| | | | 1 |

Source: F. Oualalou - "L'apport étranger et l'agriculture marocaine" in BESM, No 122, Rabat et divers documents du Ministère des Finances. Cité par M. Behlamlih, op. cit. p. 220.

L'aide américaine a privilégié des programmes dans ce sens comme celui de la basse Moulouya, ou dans les Doukkala. C'est ainsi que pour la Basse-Moulouya seule l'aide américaine a participé au financement extérieur de ce programme.

Tableau 3 : Financement américain de la Basse-Moulouya

| Accords | Montant de DH | Période de réalisation |
|------------|---------------|------------------------|
| 608 A. 001 | 115 | Avant 1973 |
| F.C. 27 | 16 | 11 11 |
| F.C. 30 | 70 | w w |
| ASL, 6 | 13 | н н |
| 608 H. 031 | 225 | Après 1973 |

Source: Ministère des Finances - Rabat.

L'aide française, quoique moins concentrée, s'est intéressée particulièrement à des programmes de développement de cultures industrielles et commerciales dans le cadre de grands périmètres irrigués. Exemple de cette orientation, la participation de l'aide française au financement du périmètre de Massa pour lequel la participation allemande est importante. Entre 1972 et 1976, 15,7% de l'aide accordée par l'Allemagne au Maroc, avaient été affectés à ce périmètre soit 56,3 millions de dirhams. La France a participé

également au développement de l'irrigation dans le Haouz avec le barrage Aït Chouarit. Ce projet a bénéficié des aides de la CEE à partir de 1983.

La Banque Mondiale a elle-aussi participé à cette orientation, mais d'une façon indirecte, à travers le financement de la caisse nationale de crédit agricole ou de l'industrie agro-alimentaire, par le canal de la Banque nationale pour le développement économique et social. Elle a aidé au financement du périmètre de Souss, de Doukkala.

Entre 1973 et 1980, plus de 70% des investissements dans l'agriculture avaient été consacrés à la grande irrigation et 7% seulement à la PMH (petite et moyenne hydraulique).

Tableau 4 : Part de l'irrigation dans les investissements publics

| Secteurs | 1973-1977 | 1978-1980 |
|--------------------------------------|-----------|-----------|
| Zones irriguées | 69,8 | 75,2 |
| Grande hydraulique | 63,2 | 67,8 |
| Petite hydraulique | 6,6 | 7,4 |
| Agriculture de pluviométrie (en sec) | 30,2 | 24, |
| Total | 100 | 100 |

Source: MARA - Rabat.

Entre 1981 et 1984, la répartition des investissements publics s'est faite de la façon suivante :

Tableau 5: Répartition des investissements publics 1981-1984

| | Dépenses totales En millions de DHS | En % | Dépenses annuelles En millions de DHS | En % |
|--------------------|--|------|--|------|
| Grande hydraulique | 1.457 | 42 | 579 | 53 |
| PMH | 273 | 8 | 112 | 10 |
| Total agriculture | 3,460 | 100 | 1,088 | 100 |

Source: Tableau compilé par l'auteur.

Il ressort de ces chiffres que jusqu'à la crise économique et financière des années 1980, l'Etat a concentré ses moyens et les a mis à la disposition de la grande hydraulique et dans ce cadre à la disposition des couches "capitalistes" agraires qui ont profité de toutes les retombées de ces charges collectives, sans contrepartie équivalente.

L'investissement de l'Etat à l'hectare se situe entre 22.000 et 25.000 DHS. En 1982, 600.000 hectares sur le million prévu étaient effectivement irrigués. En 1986, ou devait atteindre 800.000 ha.

Les périmètres irrigués qui couvrent moins du dixième des surfaces cultivables du pays, consomment la plus grande part des facteurs de production (par exemple 33% des engrais vendus sur le marché).

Une comparaison entre les investissements en zones irriguées, et en zones sèches, montre que l'Etat a dépensé entre 30.000 et 38.000 Dhs par hectare dans les périmètres irrigués modernes (tels le Loukkos, les Doukkala, Massa, la Moulouva, le Gharb, le Tadla, le Haouz) et seulement entre 500 et 1000 dirhams par hectare dans l'agriculture en sec. En effet, 80% des subventions accordées à l'agriculture sont fournies dans les zones irriguées (soit 2 milliards de dirhams par an). On sait que dans ces régions. du fait de la modernisation des méthodes de travail et des cultures, et du fait de l'intégration au marché, il v a eu concentration des terres. Les paysans, attirés par les offres d'achat, avaient vendu leurs terres à des propriétaires qui se sont consolidés et gèrent la terre comme n'importe quel moyen de production, en fonction de la loi de la valeur. Il est possible d'affiner cette analyse en distinguant les différents types de subventions et de soutien à l'agriculture⁸ et la façon dont elles profitent aux différentes catégories socio-professionnelles agricoles. Ainsi, on peut lire dans un rapport de la Banque Mondiale

Les subventions indirectes à l'eau d'irrigation entraînent un transfert important de ressources de l'Etat, qui apparaît peu justifié car il bénéficie aux agriculteurs les plus riches du secteur agricole - ceux des périmètres irrigués.

L'exemple du périmètre du Loukkos: 10

Il s'agit d'un périmètre irrigué situé au nord ouest du Maroc et qui couvre trois bassins (le bassin aval de l'oued Loukkos, le bassin aval des oueds Drader, Soubir et Skkar et une partie du bassin de l'oued M'Da). Les chefs-lieux sont Larache et Ksar et El-Kebir. Le périmètre est dirigé par un Office, l'Office régional de mise en valeur agricole du Loukkos.

Le secteur moderne de l'agriculture qui reçoit toutes les sollicitations se compose de La SODEA (Société de développement agricole), la SOGETA (Société de gestion des terres agricoles) et de la SNDE (La Société nationale de développement de l'élevage). La première gère les plantations agricoles de la colonisation récupérées par l'Etat en 1973.

Les fermes gérées par ces sociétés sont intégrées au marché. Elles sont bien équipées et occupent des superficies de 800 à 2400 hectares.

⁸ Subventions directes pour l'application des directives des Offices régionaux de mise en valeur agricole, soutien aux cultures (exemple betterave sucrière et canne à sucre) soutien aux prix de production de céréales, de lait, subvention des engrais (45%) des machines agricoles etc.

Banque Mondiale. Maroc: Rapport de base sur l'économie. Washington, 1979-p. 188.

¹⁰ Ce paragraphe doit beaucoup aux monographies et enquêtes sur le terrain que j'effectue en collaboration avec les étudiants de sciences économiques pour les mémoires de maîtrise en sciences économiques ou le doctorat de troisième cycle.

Le secteur privé dans cette zone se compose d'un grand nombre de petites et moyennes exploitations qui produisent des agrumes ou des cultures maraîchères. Près de 30% des chefs de foyers sont des paysans sans terre et 63% des exploitations ont une superficie inférieure à 5 hectares

La "Compagnie Agricole du Loukkos" exploite 6000 hectares consacrés à l'élevage et au maraîchage. Toutefois, c'est toujours l'agriculture vivrière qui domine dans cette région.

Les cultures qui dominent dans l'irrigué sont: La théiculture, la canne à sucre¹¹ (en assolement avec le blé, l'avoine, les maraîchages d'été et d'hiver), les céréales (en assolement avec le Bersim, le maraîchage et l'avoine), les arachides, le millet et l'agrumiculture.

Les régions de RMEL, sont les mieux mises en valeur et sont irriguées notamment par aspersion et par le système du goutte à goutte. Celles de Drader, d'El Merja, Blad Bou Agda, la plaine du Loukkos, connaissent le même processus d'équipement.

Les centres de travaux et les autres services de l'Office accordent des conseils, des subventions et d'autres facilités, moyennant des types précis d'assolement, en vue de rationaliser l'utilisation des terres et des eaux, dans la perspective du développement de cultures marchandes.

L'ouvrage hydraulique du Loukkos se compose du barrage Oued El Makhazine, du barrage de garde, des ouvrages annexes qui se sont faits et se font encore par étapes, en fonction de l'extension des capacités d'irrigation par canaux ou par pompage des eaux souterraines.

Le barrage Oued Al Makhazine a coûté 460 millions de dirhams, dont 150 millions de DHS sous forme de crédits en devises, accordés par le Fonds Koweitien de développement économique et agricole. Le barrage de garde a coûté 39 millions de dirhams dont 15,5 en devises empruntées sur le marché financier international. Les autres ouvrages ont profité eux-aussi et à des degrés divers de 20 à 50% d'aide internationale, sous forme de crédit bilatéral.

L'aménagement hydroélectrique se fait dans le cadre des accords de coopération avec la République Fédérale d'Allemagne, dont l'accord AK 75 65815 qui lie l'Office national d'électricité (ONE) et une banque allemande (la Kreditanstalt fur Wiebe Ranfban)

¹¹ La SUNABEL: Sucrerie nationale betteravière du Loukkos fonctionne depuis 1977 avec une capacité de 4000 T/j et SUCREAL en 1984 avec une capacité de 3.500 tonnes de canne à sucre par jour.

Le développement et l'extension des périmètres irrigués se sont faits dans l'optique de productions de cultures d'import-substitution de biens destinés au marché intérieur, ¹² en association avec des cultures destinées à l'exportation. ¹³

Les cultures intensives

Le développement de ces cultures selon de nouvelles méthodes culturales et de nouvelles technologies, s'est fait dans une conjoncture favorable: nécessité de fournir des matières premières à des industries d'import-substitution et possibilités d'exportation offertes par les accords avec la CEE.

Les cultures industrielles: l'exemple du sucre

Elles ont été promues par l'Etat au début de la décennie 60, dans le cadre de l'organisation de la production d'un bien alimentaire important dans la balance physiologique et psychologique du consommateur. C'est une production qui remplace progressivement une importation. Les cultures sucrières (betterave sucrière et canne à sucre) sont faites dans des zones irriguées ¹⁴ ou à pluviométrie favorable. Elles concernent des exploitations intégrées au marché et obéissant dans leur conduite à des méthodes de travail modernes. En amont, l'Etat fournit les semences, subventionne les intrants et les équipements, et accorde des crédits agricoles. En aval, il garantit des prix à la production et à la livraison, par des contrats de cession à des sucreries implantées dans des chefs-lieux de régions.

Le tableau No. 6 donne une idée sur la place des cultures sucrières et leur implantation dans les régions les plus fertiles, les mieux irriguées, où les moyens techniques et financiers de l'Etat sont importants et où le processus de généralisation des rapports marchands dans l'agriculture engagé depuis la fin du XIX siècle, est achevé.

La betterave sucrière est surtout cultivée dans les petites et moyennes exploitations. 65% des exploitations ont une superficie inférieure à 2 hectares et occupent 55% de la surface consacrée à la betterave. Les grandes exploitations, à la recherche des taux de rentabilité élevés de leurs investissements supportent mal la tutelle des contrats de culture. La production sucrière a atteint 362.500 tonnes en 1985, pour une consommation de 600.000 tonnes soit un taux de couverture de 56% des besoins, contre 62% en 1984. Cette diminution est due à des conditions climatiques défavorables. Pour 1986, la production est de 407.644 tonnes,

^{12 -} C'est le cas de la betterave sucrière, de la canne à sucre, du coton, du riz et du blé.

¹³ Nouvelles variétés d'agrumes, les maraîchages et les primeurs.

¹⁴ En 1986, sur 57.896 hectares plantés en cultures sucrières seuls 14.437 l'étaient en zones bour (non irriguées) soit moins de 25%.

soit 65% des besoins. Le nombre de sucreries est de quatorze unités de production en 1986, dix sucreries à base de betterave et quatre sucreries à base de canne à sucre. 15

A titre d'exemple, l'aide allemande a contribué au financement de l'industrie sucrière entre 1966 et 1978 (tableau No. 7).

Tableau 6 : Evolution des cultures de la betterave sucrière et de la production de sucre correspondante.

| | Superficies récoltées (hectares) | Récolte (tonnes) | Rendement (tonnes/ha) | Production de sucre (tonnes) |
|------------|-------------------------------------|---------------------|--------------------------|---------------------------------|
| 1963-1984* | | | | |
| Gharb | 20.350 | 851.620 | 41,8 | 117.800 |
| Tadla | 16.450 | 711.810 | 43,3 | 88.300 |
| Doiukkala | 13.500 | 889.570 | 65,9 | 122.700 |
| Moulouya | 2.770 | 72.630 | 26,2 | 5.600 |
| Total | 53.070 | 2.525.630 | 47,6 | 334.400 |
| 1984-1985 | | | | |
| Gharb | 19.920 | 502.760 | 25,2 | 73.900 |
| Tadla | 19.840 | 843.870 | 42,5 | 113.700 |
| Doukkala | 13.170 | 804.310 | 61,1 | 104.800 |
| Moulouya | 3.310 | 92.580 | 28,0 | 9.000 |
| Total | 56.240 | 2.243.520 | 39,9 | 301.400 |

^{*} Chiffre rectifiés

Source: Ministère de l'Agriculture et de la réforme agraire, cité par la Banque du Maroc. Rapport annuel. Exercice 1985 (Tableau A. 13).

Quel est l'impact de cette action où l'aide extérieure est importante? Les conclusions suivantes de la Banque Mondiale sont significatives.

Etant donné que les gros utilisateurs de pulpe de betterave et de son se trouvent être les unités d'exploitation laitières intensives modernes situées dans les zones irriguées, le gros des subventions indirectes pour ces produits va a ces producteurs qui bénéficient déjà d'autres services publics à coût réduit (services sanitaires, amélioration génétique...). La subvention indirecte de la pulpe de betterave (environ 60 millions de dirhams - 6,4 millions de dollars US en 1983) constitue en fait un transfert des raffineries de sucre du secteur privé à des groupements spécifiques d'exploitants laitiers. Etant donné que le fonctionnement du

¹⁵ Les sucreries de betterave sont: Subm, Suta, Sunat, Sunatel, Sunag/Tazi, Sunag/Ksiri, Doukkala, Zemamra et Sucrafor. Les sucreries de canne sont: Sunacas, Surac, Sucral et Sucrafor.

marché du sucre est tel que les consommateurs sont en train de payer l'inefficacité du système de production sucrier du pays, cette subvention fait partie du transfert global du surplus du consommateur vers les systèmes d'exploitation indirecte du son de blé (environ 150 millions de dirhams - 16 millions de \$US en 1983). Elle correspond à un transfert de surplus des producteurs sans irrigation (céréales) vers les exploitants laitiers intensifs dans les régions irriguées, transfert qui a lieu par l'intermédiaire du système public de subvention aux aliments par le biais des minoteries.

Tableau 7: Aide allemande à l'industrie sucrière (en million dirhams)

| | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | Total |
|---|-------|-------------|----------------|-------|-----------|-------|-------|
| Refinancement sur matériel importé et dépenses locales pour des sucreries | 72.6 | | 11.1 | 44.1 | | 141.6 | |
| (en devises) | 73,6 | 6,8 | 11,1 | 44,1 | 6,0 | 141,6 | |
| Crédits fournisseurs pour la fourniture | | | | | | | |
| de matériel pour les sucreries | 42,7 | 40,3 | | | | | 83 |
| Total de l'aide allemande au Maroc dans | | | • | | | | |
| son ensemble | 105,2 | 167,0 | 23,5 | 84,4 | 133,3 | 50,5 | 571 |
| | Po | our 1973-19 |)77 | Po | ur 1966-1 | 977 | |
| Refinancement de matériel importé pour sucreries | | | | | | | |
| (en devises) | | 44.1 | | | 141,6 | | |
| Crédits fournisseurs | | ,. | | | 1 . 1 , 5 | | |
| sucreries | | 29,6 | 9,5 | 112,6 | 12,8 | | |

Source: Banque Mondiale, Maroc. Rapport de base sur l'économie, Washington 1979, p. 242 et 244.

La structure de protection à l'intérieur du secteur agricole est excessivement orientée en faveur des systèmes de production intensifs avec irrigation et contredit quelque peu l'avantage comparatif à long terme que possède le pays dans les cultures d'irrigation. Ceci résulte de la forte concentration des subventions à la consommation intermédiaire et à l'investissement, dans toutes les productions irriguées, et des programmes de soutien aux prix des produits industriels tels que le sucre (et dans une moindre mesure, le lait). Les subventions aux engrais et à l'eau sont classées très haut du côté des produits incorporés. Du côté de la production, le soutien aux prix de la betterave et de la canne sucre constitue la plus grande des subventions indirectes. Le

programme de soutien aux prix de la betterave et de la canne à sucre constitue en fait un transfert de l'excédent du consommateur vers les producteurs du sucre, par l'entremise du jeu de marché du sucre, où les prix à la consommation se situent au-dessus des coûts d'importation. Les agriculteurs des zones irriguées ont obtenu annuellement des subventions directes et indirectes d'environ 1,6 milliards de dirhams (170 millions de US\$) au cours de ces dernières années, dont 60% à peu près sont allés aux producteurs de sucre... 16

Les cultures d'exportation

Il s'agit principalement des primeurs que les avantages climatiques du Maroc permettent de produire pour l'exportation. Il s'agit aussi des agrumes et des autres fruits, des tomates, des pommes de terre et des petits légumes (aubergines, poivrons, haricots verts, oignons et artichauts) de saison.

Les agrumes représentent 14,4% de la superficie complantée et occupent souvent des exploitations de plus de 50 hectares dans des plaines à agriculture riche et bénéficiant d'apports techniques et financiers. Les cultures ont lieu dans le Gharb, dans le Tadia et la Basse Moulouya. Sur une production totale de 960.000 tonnes en 1985, 544.000 avaient été exportés. L'agriculture a bénéficié et bénéficie toujours de supports importants de l'Etat, à travers les institutions d'encadrement, les possibilités de crédit, les infrastructures des périmètres irrigués, la subvention des intrants et des eaux, et les possibilités d'exportation par l'OCE (Office de commercialisation et d'exportation) jusqu'en 1986. ¹⁷

Il en est de même des primeurs et des légumes. Les cultures maraîchères destinées au marché extérieur profitent d'avantages dûs à leur localisation spatiale dans des périmètres viabilisés et encadrés et des possibilités d'écoulement offertes par l'OCE et les accords avec la CEE.

Comme l'ensemble de l'agriculture moderne organisée en fonction des marchés extérieurs et promue en bonne partie grâce à l'aide extérieure, ces cultures ne fournissent pas de contrepartie équivalente à la collectivité. Ce sont donc des transferts nets de valeur de la collectivité vers ses exploitants et de l'agriculture vivrière vers l'agriculture capitaliste.

Voici les données sur les exportations de primeurs pour la période 1982-1985:

¹⁶ Banque Mondiale - Rapport sur l'économie marocaine, Washington, 1975.

¹⁷ A partir de cette date, l'Office a perdu le monopole de la commercialisation des productions agricoles, et agro-industrielles.

Tableau 8 : Exportation de primeurs

| | Oc | t. 82-Sep. 83 | Oc | t. 83-Sep. 84 | Oct. 8 | 4-Sep. 85 |
|--------------------------|--------|---------------|--------|---------------|--------|-----------|
| En milliers de tonnes | France | Total | France | Total | France | Total |
| Tomates Pommes de | 47 | 64 | 63 | 89 | 72 | 94 |
| terre | 37 | 39 | 45 | 50 | 44 | 48 |
| Autres légume | es 2 | 3 | 2 | 4 | 2 | 3 |
| Total | 86 | 106 | 110 | 143 | 118 | 145 |

Sources: Office de commercialisation et d'exportation cité par la Banque du Maroc. Rapport annuel. Exercice 1985 (Tableau A. 11).

Tableau 9: Production et exportation d'agrumes

| | O | ct. 82-Ju | i. 83 | | Oct. 83 | 3-Jui. 8 | 4 | Oct. 84 | 1-Jui. 85 |
|---------------|--------------------------------|-----------|-------------------------|-------|-----------------------------------|----------|--------------------|-----------------|-----------|
| | En milli de tonn Product | | Expo tation Total | • | r- Expor- Exportati ion CEE | ion | Exporta Product | tion ion CEE | Total |
| Oranges | 672 | 284 | 443 | 747 | 208 | 389 | 685 | 231 | 403 |
| Petits fruits | 243 | 101 | 156 | 243 | 85 | 131 | 245 | 85 | 136 |
| Divers | 15 | 1 | 2 | 27 | 1 | 2 | 30 | 4 | 5 |
| Total | 930 | 386 | 601 | 1,017 | 194 | 522 | 960 | 320 | 544 |

Source: Office de commercialisation et d'exportation cité par la Banque du Maroc. Rapport annuel, exercice 1985 (Tableau A.12).

L'aide internationale et le financement du crédit agricole

La caisse nationale de crédit agricole et ses réseaux constituent un des mécanismes de financement, de développement et d'augmentation de la productivité dans l'agriculture. Les secteurs modernes tournés vers le marché constituent la cible prioritaire des interventions du crédit agricole dont le financement est basé sur la surface financière ainsi que sur les garanties dont dispose l'exploitant.

C'est ainsi que les actions du crédit agricole jouent un rôle dynamique dans la modernisation des méthodes culturales, dans l'introduction de facteurs de productivité et dans l'insertion au marché.

Les cultures industrielles, les activités agricoles reliant l'agriculture et l'industrie ainsi que les cultures spéculatives (comme les productions sous-serre), disposent de possibilités importantes de financement par le crédit agricole.

De nouvelles modalités de prêt sont mises en oeuvre pour les projets intégrés. Le crédit agricole constitue une des bases des mutations qu'a connues l'agriculture marocaine. Ses sources de financement et de refinancement sont constituées pour une part importante par des sources extérieures bilatérales mais aussi multilatérales. La CNCA constitue un relais important d'absorption de prêts extérieurs pour l'économie du Maroc.

De 1965 à 1980, la base pour l'octroi de crédit a toujours été l'assiette fiscale et la garantie foncière. Ce qui fait que les crédits ont été accordés surtout à l'agriculture en mutation, celle qui a les moyens et les informations nécessaires pour financer son développement et profiter des autres aides, subventions et facilités de l'Etat.

L'agriculture orientée vers les cultures spéculatives a été la grande favorite. Le crédit agricole a servi de moyen d'accompagnement de la grande hydraulique et de l'intégration au marché. C'est à partir de la crise généralisée qui a commencé en 1978 que le crédit agricole a cherché à mieux s'adapter à l'évolution de l'agriculture. C'est ainsi que pour les projets intégrés qui visent la modernisation et l'accroissement de la productivité des cultures vivrières modernisées, le crédit agricole n'exige plus de garanties basées sur la fortune, le patrimoine foncier et fiscal. Des procédures plus souples et avantageuses sont adoptées. L'un des obstacles que rencontre le processus de modernisation et d'efficacité du chaînon crédit agricole est l'inertie des structures foncières ainsi que les résistances de l'économie paysanne au marché.

La CNCA, après avoir subi une grande tutelle du ministère, en arrive à être une institution mieux organisée. Ses réseaux se modernisent. Elle s'implante dans les rouages publics et privés du marché financier international et pousse de plus en plus l'agriculture vers la rentabilité financière, comme étape visant l'économie d'auto-suffisance. Elle finance les cultures maraîchères sous serres, les cultures spéculatives, les primeurs, l'introduction de technologies modernes, de nouvelles variétés à haut rendement, etc.

La BIRD constitue la source principale du financement extérieur de la CNCA. A la fin de 1981, "Le concours de la Banque Mondiale représente 20% des capitaux étrangers et 16% des ressources totales de la CNCA", soit un doublement des apports de la Banque en moins de 5 années.

Tableau 10 : Financement extérieur de la CNCA en 1961 (situation en août 1981)

| Source | Montant millions DH | % |
|-------------------------|---------------------|-----|
| BIRD | 344.6 | 48 |
| KFW | 95.1 | 13 |
| FADES | 175.9 | 24 |
| FIDA | 41.3 | 6 |
| Emprunt en euro-dollars | 66.9 | 9 |
| Total | 723.8 | 100 |

Source: Tableau compilé par l'auteur.

Pour 1984, la CNCA a bénéficié de 416 millions de dirhams de prêts extérieurs sur un montant global à l'économie de 4196 millions. Selon la Banque du Maroc, "à la fin 1984, les concours extérieurs constituent 42% des ressources globales de la Caisse nationale de crédits agricoles..." Après la cinquième ligne de crédit accordée par la BIRD, la CNCA a négocié en 1986, la 6ème ligne qui lui est accordée à partir de 1987.

Un autre aspect important pour lequel la CNCA a élaboré de nouvelles modalités d'intervention est le financement des nouveaux projets dans l'agriculture, les projets intégrés de développement rural et les projets primeurs et maraîchers. Ils se négocient dans les "lignes de crédit" qui lui sont accordées de l'extérieur du pays.

La Banque nationale pour le développement économique (BNDE) qui joue un rôle fondamental dans le financement, le développement de l'industrie agro-alimentaire et des processus en amont et en aval de ces activités est l'une des premières institutions économiques marocaines à avoir bénéficié d'un soutien massif de la part des pourvoyeurs de l'aide internationale. La CNCA et la BNDE accordent des crédits pour le financement de projets industriels. Elles accordent également des ristournes de deux points sur les taux d'intérêts dans le cadre du code des investissements industriels. Les unités agro-industrielles exportatrices bénéficient d'autre part de crédits à l'exportation. 19

Les emprunts extérieurs qui ressortent pour 4196 millions représentent le quart environ des ressources globales et apparaissent en expansion de 512 millions ou 13,9%, au lieu de 694 millions ou 23,2%. Cette expansion a bénéficié à concurrence de 461 millions à la Caisse nationale de crédit agricole, 35 millions au crédit immobilier et hôtelier et 16 millions à la Banque nationale pour le développement économique. Au total, à fin de 1984, les concours extérieurs constituent 43% des ressources globales de la caisse nationale de crédit agricole, 37% de celles de la Banque nationale pour le développement économique et 17% pour le crédit immobilier et hôtelier. ²⁰

Les accords entre le Maroc et la CEE

Ces accords constituent probablement un exemple type de cette aide (au sens large) qui, tout en ayant incontestablement contribué et en contribuant encore à la résolution de certains problèmes de l'économie marocaine en général et de son agriculture en particulier, secrètent des effets pervers structurels tels, que la finalité de ses conditions devient objectivement

¹⁸ Rapport de la Banque du Maroc. Exercice 1984.

¹⁹ Actes du séminaire organisé par l'Association des lauréats de L/INAV - Rabat, 22-23 octobre 1982, p. 22.

²⁰ Banque du Maroc - Rapport annuel - Exercice 1984. Il s'agit de millions de dirhams.

ambiguë. La CEE en tant que communauté (et un certain nombre de ses membres sur un plan bilatéral), a poussé dans la voie d'une modernisation de l'agriculture et des cultures, par l'instauration de modalités marchandes quasi-exclusives de l'organisation du travail et des rapports dans l'agriculture. Un autre aspect fondamental est constitué par les mécanismes d'insertion de l'agriculture marocaine dans la division internationale du travail, à travers le cadre fourni par l'ouverture sur les marchés de la CEE pour l'exportation de produits agricoles, l'importation de biens alimentaires et pour les achats de matériel et de biens d'équipements agricoles. C'est toute la dynamique des accords de 1969 et de 1976 qui doit être analysée dans ses implications sur l'agriculture, sur les flux de productions agricoles, les structures agraires et la logique des mutations sociales dans les campagnes au Maroc.

Les préférences accordées par la CEE aux productions agricoles marocaines constituent bien une aide. Au niveau commercial, elles concernent les agrumes, à raison d'une préférence tarifaire de 80%, de 60% pour les tomates, entre le 15 novembre et le 31 avril, de 20 à 80% pour les primeurs, ²¹ de 20 à 30% pour les fruits et légumes surgelés etc.

Toute la logique des choix des cultures modernes est conçue et exécutée en fonction du seul impératif que constituent les marchés des pays de la CEE. Ainsi les exportations globales de primeurs par exemple (surtout tomates et pommes de terre) sont absorbées à raison de 100% par la France et la RFA en 1985 (soit 145.000 tonnes dont 118.000 tonnes pour la France), de même les 3/4 de la production d'agrumes sont allées vers la CEE soit 320.000 tonnes. Avec les conditions climatiques, la CEE est le détenteur du présent et du devenir de ces cultures, et partant des producteurs et de l'ensemble des agents de la filière.

Cette aide que constitue l'écoulement et les facilités de vente sur les marchés de la CEE comporte trois limites sérieuses:

• Elle est un conditionnement unilatéral, dans la mesure où l'implantation et le fonctionnement de ces productions se font en fonction des capacités d'absorption et des désirs des consommateurs européens. La consommation dans un espace a modelé les structures de production, de l'emploi,... dans un autre espace. Cela n'aurait posé aucun problème si les accords entre le Maroc et la CEE induisaient une mutation dans les structures vers plus de transformations de produits bruts, vers plus de productivité sociale du travail, vers les rapprochements entre salaires etc. Or c'est justement l'inverse qu'ils véhiculent. Les clauses de préférence ne sont accordées qu'aux

²¹ Il serait intéressant de développer ces analyses mais ce n'est pas l'objet de cet article.

produits agricoles bruts non oeuvrés. Le problème se pose ici en termes de contrepartie et de gain à l'échange. Les échanges entre le Maroc et la CEE sont un bel exemple de la vieille découverte de l'inégalité des échanges et de la détérioration progressive des termes de l'échange des produits qui renferment le moins de technologies.

- Il s'agit bien d'accords conjoncturels, en perpétuel déséquilibre et qui, a priori n'ont jamais satisfait ni les gouvernements marocains, ni les responsables des pays de la CEE, ni les autres partenaires de la CEE. Un élément parmi d'autres dans ce débat est la fermeture fréquente (totale ou partielle) des frontières des pays de la CEE pour telle ou telle production (Pommes de terres, tomates etc.), l'imposition d'un calendrier aux tomates marocaines, d'un prix de référence qui enlève à la tomate marocaine l'avantage des coûts de production comparativement faibles. C'est tout le problème de l'unilatéralité des contraintes. C'est ainsi qu'à la suite du développement des légumes sous serre en Europe, la CEE a imposé au Maroc à partir de 1976 des restrictions entre mai et octobre. De fait, les exportations ont diminué de 30% depuis trois ans.
- L'aide s'inscrit dans des perspectives difficiles avec l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. Cet élargissement constitue un problème pour l'agriculture du maroc car elle ne peut se passer des marchés européens et elle n'est pas en mesure de faire face à la concurrence des productions espagnoles dont les avantages comparatifs sont importants: similitudes des conditions climatiques, moyens technologiques beaucoup plus importants et beaucoup plus performants, moyens financiers d'autant plus considérables et fluides que l'Espagne devient de plus en plus une zone de production agricole pour le capital allemand et nord-européen qui les écoule ensuite sur les marchés européens où les demandes sont solvables, etc.

L'Espagne s'est préparée à cette concurrence des productions marocaines et s'est forgée, en fonction des nouvelles exigences, des productions marchandes à haute rentabilité depuis le début des années 1970, alors que le Maroc n'a réalisé le choc qu'une fois que les exportations marocaines avaient rencontré l'obstacle espagnol, devenu partenaire à part entière de la CEE. C'est ainsi qu'en matière de fruits et légumes, les accroissements des productions qui se sont faites pour les cultures espagnoles, sur le marché français l'ont été au détriment des exportations marocaines.

Avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la communauté européenne, les marchés européens deviennent plus fermés aux productions agricoles marocaines. L'Europe des douze s'autosuffit largement pour les tomates (112%), les agrumes (243%), les pommes de terres (101%), les fruits frais (106%), les légumes (107%) ainsi que l'huile d'olive 169%).

Les accords entre les deux partenaires ont bien constitué une aide pour le Maroc dans la mesure où pendant une phase de mutations, il a pu bénéficier des relations privilégiées qu'il avait avec la France. Mais l'aide s'est transformée en goulot d'étranglement structurel dont les perspectives sont peu enthousiastes.

Les nouvelles orientations du début de la décennie 80

Il s'agit d'un ensemble de choix qui partent des limites des orientations de la décennie précédente. Les périmètres irrigués sont en soi un choix important, mais leurs effets pervers posent des problèmes du point de vue de leur contribution à l'aggravation des inégalités sociales, principalement dans les régions d'agriculture traditionnelle.

Par ailleurs, ces zones de cultures modernes n'ont pas réussi dans leur mission qui était de procurer des devises susceptibles de financer (avec les exportations manufacturières, les transferts de travailleurs marocains à l'étranger et les rentrées dues au tourisme), le développement de la société, de créer des emplois (notamment par une nouvelle dynamique ville-campagne dont un des axes privilégiés serait l'IAA), de permettre l'autosuffisance dans des productions alimentaires de base.

C'est pourquoi, de nouveaux axes sont apparus à partir des années 1976-78 et qui coïncident avec les choix de politiques économiques, conseillées et souhaitées par le tandem FMI-BIRD. C'est ainsi que l'aide internationale multilatérale et bilatérale, publique et privée apparaît comme une variable stratégique dans l'option pour la lutte contre le déficit alimentaire, l'instauration de PAS (Politiques d'Ajustements Structurels), la promotion de nouvelles variétés de cultures à exporter, ainsi que des projets de développement intégré dans des zones d'agriculture traditionnelle. Dans ces nouveaux projets, la BIRD finance la composante agricole.

Les projets intégrés de développement rural et les projets de développement de la PME (petite et moyenne hydraulique).

Cette orientation est venue corriger les insuffisances des choix qui ont délaissé l'agriculture traditionnelle et dont certaines des conséquences sont l'aggravation du déficit alimentaire, l'augmentation du nombre de chômeurs et l'accroissement de l'exode rural. En effet, la politique des grands barrages et de la grande hydraulique a marginalisé l'agriculture traditionnelle et a posé des problèmes importants de structures sociales.

Les projets pilotes de développement rural intégrés

Les projets Fes-Karia-Tissa, El Hajeb - Moyen Atlas et Culmes-Rommani sont conçus comme des expériences appelées à se généraliser dans d'autres régions du Maroc. C'est sur la base des études, des expertises, des conseils et, en partie, du financement de la Banque Mondiale que ces projets avaient été conçus et avaient démarré.

Tableau 11 : Evolution des importations françaises de fruits et légumes d'Espagne et du Maroc¹ en 1000 tonnes

| | 10/71 | | 271.T | 73/74 | 74/75 | 75/76 | 76477 | 81/11 | 78/79 | 08/62 | 80/81 | 81/82 | 82/83 |
|-----------|-------|----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|-------|
| | | | | | | | | | | | | | |
| Maroc | | | | | | | | | | | | | |
| Agrimos | 208,8 | 188,6 | 228,0 | 155,7 | 115,5 | 101,4 | 138,5 | 174,8 | 130,4 | 210,1 | 174,7 | 159,3 | 165,5 |
| Fruits | 2,0 | 1,8 | 1,8 | 6'0 | 1,6 | 2,2 | 6'0 | 2,1 | 0,3 | 1,8 | 1,3 | 0,7 | 2,0 |
| - Volumes | 210,0 | 190,5 | 254,7 | 206,8 | 163,6 | 142,1 | 145,8 | 121,3 | 99,1 | 103,2 | 83,3 | 217 | 83,7 |
| Total | 420,8 | 380,9 | 484,5 | 363,4 | 290,6 | 245,7 | 285,2 | 297,6 | 229,8 | 315,1 | 259,3 | 236,7 | 249,7 |
| Espagne | | | | | | | | | | | | | |
| Assumes | 7,728 | 382,8 | 528,6 | 527,7 | 521,1 | 6,078 | 542,9 | 9,165 | 288,7 | 575,0 | 552,7 | 628,1 | 612,2 |
| Pruits | 16,0 | 26,4 | 26,1 | 39,4 | 512 | 53,2 | 48,2 | 72,4 | 72,5 | 28,1 | 93,1 | 194,1 | 110,7 |
| [Égumes | 1,18 | 2 4, | 107,8 | 113,6 | 120,4 | 161,0 | 228,3 | 220,5 | 247,9 | 249,9 | 250,3 | 293,5 | 288,2 |
| Total | 457,8 | 493,6 | 662,5 | 680,7 | 692,7 | 829,4 | 884,5 | 919,1 | 0'606 | 896,1 | 1,025,7 | 1,011 | |

Source: Douane française - Période: début octobre fin septembre.

* A la date de parution, les chiffres 84/85 ne sont pas encore disponibles. Cependant, ils semblent confirmer les tendance du tableau.

1 Tableau cité par la Vie Industrielle et Agricole. Numéro du 15 Février 1985, page 13 extrait de la revue Française FEL ACTUALITES.

Tableau 12 : Financement des projets en cours d'exécution (en million de dirhams)

| Projets | Coût total | Origine du financement extérieur | Durée | Montant du financement extérieur |
|------------------------|------------|--|-------------|----------------------------------|
| El Hajeb - Moyen Atlas | 134 | AID | 1976 - 1983 | 14 |
| Fes-Karia Tissa | 694,54 | BIRD | 1979 - 1984 | 65 |
| Oulmes - Rommani | 577,24 | BIRD | 1983 - 1984 | 30 |

Source: Statistique du MARA, Rabat

En raison des retards accumulés, des difficultés de coordination entre les différentes composantes ainsi que de nombreux autres obstacles structurels et institutionnels, seul le projet Fes-Karia-Tissa a pu enregistrer des résultats susceptibles d'analyse et de recul. Les autres projets intégrés n'ont pratiquement pas dépassé les phases des préalables aux interventions dans un projet d'ensemble où toutes les composantes puissent s'intégrer.

Ce projet qui a effectivement démarré en 1976 n'a commencé à être opérationnel qu'à partir de 1979. Il est original par la nature de ses interventions, dans la mesure où sous la direction du service de la Direction provinciale de FES (qui dépend d'un comité directeur dirigé par la direction de la production végétale au Ministère de l'agriculture), il se charge de coordonner des interventions simultanées dans plusieurs composantes de la région: introduction de nouvelles variétés culturales, de nouvelles méthodes d'exploitation, de nouvelles techniques, amélioration de l'élevage, réalisation d'infrastructures routières et des pistes, adduction d'eau autour desquels gravitent des douars et des maisons reliés à ce centre économique et administratif. Dans celui-ci seraient construites des écoles, des hôpitaux, des dispensaires ruraux, des centres d'hygiène, des caisses locales de crédit agricole, des centres de travaux agricoles et de vulgarisation rurale et des coopératives agricoles, selon les capacités des agriculteurs et par étapes.

Le projet Fes-Karia-Tissa concerne 200.000 habitants, formant 35.000 familles d'agriculteurs, répartis dans 800 villages, sur une superficie totale de 354.000 hectares, dont 266.000 cultivés (soit plus de 75%).

Le projet était initialement estimé à 668 millions de dirhams répartis entre les interventions agricoles (280 millions) et les actions sociales (388 millions), la Banque Mondiale finançant 44%. Jusqu'en 1979, 530 millions de dirhams avaient effectivement été engagés.

Sur la base de ces données, le coût des investissements à l'hectare était estimé à 1000 Dirhams si on ne prenait en considération que les interventions agricoles; ce qui représente un bon taux de rentabilité, comparé aux autres interventions de l'Etat dans l'agriculture.

L'accent est mis sur les mutations dans l'environnement social à travers la céréaliculture. Ce qui devrait contribuer à accroître les productions dans un domaine où les importations sont importantes et à arrêter l'exode rural. Un des axes de ces transformations étant l'introduction de méthodes d'exploitation et de techniques pour pousser les exploitations traditionnelles à intégrer de plus en plus d'apports technologiques compatibles avec leur nature et leurs moyens.

L'une des question fondamentales que soulève l'intervention rurale dans le cadre du projet Fes-Karia-Tissa est celle de savoir pourquoi l'Etat et le groupe de la Banque Mondiale ont choisi cette forme d'intervention.

Deux hypothèses peuvent être envisagées:

- Développer l'agriculture céréalière pour réduire le déficit alimentaire et la dépendance économique et financière;
- Changer d'option en matière d'investissements dans l'agriculture.
 Cela voudrait dire que le choix fait depuis les années 1964-68 de porter les efforts de l'Etat sur les cultures industrielles et les secteurs irrigués est un choc, cette optique ayant été encouragée par les experts de la Banque Mondiale.

Ceci permet de souligner que l'Etat, domicilié et aidé par la Banque Mondiale, intervient pour atténuer les effets de la crise issue de cette situation; l'une des modalités étant de favoriser le développement des couches de petits et moyens paysans propriétaires. Cela pourrait réduire la bipolarisation, d'abord dans les campagnes et partant au niveau national.²²

En effet, avant le démarrage du projet, l'exploitation traditionnelle dominait le paysage. Le déroulement de ce projet a quelque peu souffert des retombées de la crise à partir de 1981.

Cependant les programmes prioritaires à effets d'entraînement avaient été réalisés avant 1981. C'est pour cela par exemple, qu'avec 47% des crédits prévus pour la composante infrastructure routière, 67% des prévisions avaient été réalisées. Ces 67% qui correspondent aux axes prioritaires de liaison et de communication, couvrent en fait 90% du niveau des besoins estimés par les planificateurs du projet.

En fin 1985, des éléments tangibles d'une importance non négligeable sont réalisés par les composantes principales.

En matière de vulgarisation et de démonstration qui constituent l'élément central des mutations qui se propose d'introduire le projet, l'essentiel des réalisations est atteint:

²² Driss Khrouz - "Agriculture Emploi et migrations rurales au Maroc". Communication au colloque. Travail et Société, Publication de la Faculté de Droit, Volume II Fes, 1974, p. 7.

Tableau 13 : Projet Fes-Karia-Tissa: Importance relative des différents types d'exploitation

| Type d'exploitation selon les niveaux technologiques | Total | % |
|--|---------|------|
| 1 - Traditionnel | | |
| Superficie (en has) | 186.200 | 89,8 |
| Nb. d'agriculteurs | 31.930 | 94,2 |
| 2 - Mixte | | |
| . Superficie | 49.000 | 18,4 |
| . Nb. d'agriculteurs | 1.440 | 4,2 |
| 3 - Moderne | | |
| . Superficie | 31.400 | 11,8 |
| . Nb. | 530 | 1,6 |
| Superficie totale | 266.600 | 100% |
| • | 339.000 | |

Source: Projet Fes-Karia-Tissa - Rapport général d'activité. Janvier 1977, Annexe 4.

L'école Sahel-Boutahar, située dans la zone du projet, a commencé depuis 1980 à former des adjoints techniques chargés de la vulgarisation. L'école a formé 30 techniciens par an jusqu'en 1985 Elle a pu satisfaire les besoins du projet et continuer la formation pour d'autres institutions qui en font la demande. L'enseignement est axé sur la pratique des méthodes culturales dans l'esprit du projet.

Le ratio d'encadrement dans la zone du projet est passé de 1 vulgarisateur pour 1200 agriculteurs en 1979 à 1 pour 500 en 1983 et à 1 pour 350 en 1984. 6240 agriculteurs se sont constitués en coopératives d'approvisionnements dont les guichets sont gérés par un vulgarisateur du projet, soit 115 coopératives sur une superficie de 54.700 hectares.

Les moyens de production ont sensiblement augmenté; pour les tracteurs et les semoirs (de 69 en 1980 à 100 en 1985), les faucheuses (10 à 60), les pulvérisateurs mécaniques (630 à 1600) etc.

Les surfaces emblavées ainsi que les rendements se sont nettement améliorés (+ 25%). La superficie occupée par le blé tendre est passée de 20.000 hectares en 1979-80 à 46.000 hectares en 1984/85. Celle occupée par les cultures fourragères est passée de 2000 à 5500 hectares pendant la même période. Le Médicago, inconnu avant 1980, occupe 3.200 hectares en 1985. La jachère qui était de 48.000 hectares en 1980, n'est plus que de 19.000 hectares en 1985.

Une station d'expérimentation et de recherche en matière agricole et de vulgarisation est réalisée à Karia sur 70 hectares avec l'encadrement propice. Ses travaux commencent à être connus et divulgués dans les douars et les villages de la zone du projet.

La composante élevage a pu réaliser le gros de ses prévisions (Constructions de 8 bains parasiticides, de 3 postes vétérinaires) et des campagnes de vaccinations et de traitement sont menées régulièrement.

Les programmes d'adduction d'eau potable aux communes de Mkansa (dans le cercle de Karia), de Ain Gdah (cercle de Tissa) et de Outa Bouabane (cercle de Tissa) sont réalisés à raison de 90% pour le premier et seulement 40% pour les deux autres. Ils touchent une population de 50.000 habitants dans 278 douars et un cheptel de 130.000 têtes (Le coût de cette composante est de 180 millions de dirhams).

Concernant des stages à l'étranger, l'encadrement du projet a pu bénéficier de séjours dans des pays qui accordent une aide au projet

Tableau 14 : Stages de perfectionnement réalisés dans le cadre du projet

| Composante | Nature de | Nombre stagiai | ires | Lieu | Durée |
|---------------------------------|---------------------------------------|-------------------|---------|-----------|----------|
| | | Prévu | Réal | isé | |
| Recherche | Culture du médicago. | 3 | 1 | Australie | 8 mois |
| ••• | Oléiculture | 3 | 0 | | |
| Vulgarisation Eaux et Forêts | Culture en pente Amélioration | 15 | 9 | USA | 9x8 mois |
| Formation | et gestion des parcours Gestion de | 6 | 1 | USA | 8 mois |
| | exploitations Total | 3 30 | 3 14 | France | 3x5 mois |

Source: Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire. DPA FES - Taounate. Projet Fes-Karia-Tissa.

Il est à remarquer que pour l'ensemble des projets, la BIRD ne débloque les crédits que sur justification des dépenses et des travaux réalisés.

Pour le projet Fes-Karia-Tissa, la caisse nationale de crédit agricole a établi un régime "spécial projet intégré", mieux adapté et plus favorable à l'agriculteur.

Tableau 15 : Assistance technique "consommé" par le projet

| Composante | Nombre de consultants | Durée prévue (en mois) | Durée réalisée (en mois) |
|-------------------|-----------------------|---------------------------|-----------------------------|
| Formation | 1 | 36 | 46 |
| Recherche (Médica | igo) 1 | 24 | 24 |
| Terres dégradées | 1 | 28 | 12 |
| Cultures en pente | 1 | 24 | 12 |

Source: Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire. DPA FES - Taounate. Projet Fes-Karia-Tissa.

Voici à titre d'exemple, les décaissements opérés sur les tranche de crédit BIRD pour 1986.

Tableau 16 : Projet PKT - Décaissements effectués en 1986 (en millions \$US)

| Catégorie | Coût (en million de \$) | Pourcentage de décaissement |
|---|----------------------------|--------------------------------|
| 1. Construction des bâtiments, non compris honoraires de l'architecte marocain | les 5,5 | 30% |
| 2. Travaux de génie civil pour les routes | 24,5 | 50 % |
| 3. Travaux de génie civil pour adduction d' | eau, | |
| y compris le réseau de canalisations soutern | raines et | |
| les lignes électriques de 22 kv | 4,5 | 41% |
| 4. Matériel et véhicules | 5,0 | 100% |
| du coût en devises, | | |
| ou 50% du coût en monnaie nationale | | |
| 5. Prêt à la CNCA (crédit agricole) | 12,5 | 60% |
| des décaissements faits par CNCA | | |
| 6. Culture sur pente et amélioration | | |
| des terres dégradées | 4,0 | 25% |
| 7. Consultants expatriés et | | |
| formation à l'étranger | 4,0 | 100% |
| du coût en devises, ou 60% | | |
| du coût en monnaie nationale. | | |
| 8. Non affecté | 5,0 | |
| Prêt total | 65,0 | |

Source: BIRD, 1986.

Ce régime qui est entré en application pendant la campagne agricole 1981/82 ne s'appuie pas, comme le régime général, sur le revenu fiscal de l'exploitant avec garantie, mais sur les "potentialités réelles de l'exploitation". C'est entre autre pour cette raison que la caisse de crédit qui avait reçu un prêt de 76,875 millions de DHS au titre de ce projet pour les six années de sa durée, n'avait pu réaliser que 34,5% des montants alloués.

Tableau 17: Tirages de crédit %

| 1978-79 | 1979-80 | 1980/81 | 1981/82 |
|---------|---------|---------|---------|
| 9,40 | 4,95 | 4,56 | 80,41 |

Source: Documents CNCA, Rabat octobre 1982. Annexe 2 - page 6.

Avec l'application du nouveau régime de crédit agricole, il y a eu une progression sensible de la demande.

Tableau 18 : Evolution de la demande en crédit agricole 1979-1985

| | C. | Terme | M. | Terme | T | otal |
|-------|---------|------------|---------|------------|---------|------------|
| | Dossier | Montant | Dossier | Montant | Dossier | Montant |
| 79-80 | 2.383 | 2.200.000 | 3.713 | 10.789.000 | 6.096 | 12.989.000 |
| 80-81 | 2.869 | 2.866.000 | 5.999 | 16.034.000 | 8.868 | 18.900.000 |
| 81-82 | 11.900 | 22.100.000 | 4.843 | 11.495.000 | 15.933 | 33.595.000 |
| 82-83 | 6.289 | 11.997.000 | 7.325 | 19.866000 | 13.614 | 31.863.000 |
| 83-84 | 7.426 | 15.145.000 | 7.950 | 28.525000 | 15.376 | 43.670.000 |
| 84-85 | 6.189 | 13.789.000 | 10.219 | 42.685.000 | 16.408 | 56.747.000 |

Source: CNCA, Rabat

Les montants de crédits débloqués par la BIRD au titre de la composante crédit agricole et effectivement prêtée aux agriculteurs de la région Fes-Karia-Tissa montrent une "explosion" de la demande.

Tableau 19: Crédits débloqués par la BIRD (dirham).

| | 1979-80 | 1980/81 | 1981/82 |
|-------|--------------|--------------|---------------|
| Fes | 959.059,00 | 1.146.070,00 | 6.446.000,00 |
| Karia | 310.450,00 | 567.520,00 | 6.384.000,00 |
| Tissa | 353.540,00 | 415.900,00 | 9.090.000,00 |
| Total | 1.623.085,00 | 2.129.490,00 | 21.920.000,00 |

Source: Document CNCA - Rabat. Octobre 1982. Annexe 2p. 26.

Au terme de cette analyse des grands aspects du projet Fes-Karia-Tissa, choisi comme cas d'étude en vertu de l'état de son avancement, mais aussi du degré d'encadrement et de l'importance que lui accordent ses initiateurs en tant que modèle, deux observations peuvent être formulées:

- Le projet qui concerne une zone à pluviométrie favorable est bien mené sur le plan technique. Il a donné globalement des résultats appréciables, au regard de la conjoncture difficile, dans des régions paysannes à propriété privée parcellaire et à dominante vivrière. L'idée d'agir sur les composantes principales qui concernent la vie des paysans (cultures, méthodes de travail, moyens de travail, environnement et infrastructures routières, scolaires, sanitaires et eau potable) est effectivement intéressante. La vie à la campagne, dans un village, est un tout dont les éléments s'interfèrent.
- Sa généralisation au reste de l'agriculture paraît difficile. Cela est d'autant plus probable qu'à l'inertie des structures (qui est loin d'être vaincue), s'ajoute le poids financier d'un projet. La crise économique n'a d'ailleurs pas permis de mener à terme l'ensemble des prévisions de ce projet. En effet, cela occasionait des charges importantes dans

l'immédiat mais dont les effets escomptés commencent à peine à se réaliser plus de dix années après les études de conception.

L'Etat a-t-il les moyens de cette généralisation? A-t-il surtout la volonté politique d'axer les efforts sur l'agriculture vivrière paysanne et les campagnes dont les retombées marchandes sont inférieures aux retombées sociales. Une réponse par l'affirmative ne peut aller de soi.

La petite et moyenne hydraulique

La petite et moyenne hydraulique correspond à un ensemble de réalisations d'ouvrages hydrauliques localisés dont le but est d'améliorer, à travers les cultures traditionnelles rénovées, le revenu des agricultures. L'objectif est de tendre vers la diminution des déficits céréaliers et vers la réduction de l'exode rural. Ce choix du début de la décennie 80 constitue un des moyens utilisés pour contre-carrer la détérioration de la situation de l'agriculture traditionnelle en particulier et du monde rural de façon générale.

Ce projet comprend sept périmètres²³ repartis en ouvrages d'irrigation moderne (6.300 hectares répartis en trois périmètres) et de restauration-adaptation d'ouvrages d'irrigation traditionnelle (1.400 hectares sur quatre zones).

Le coût total estimé en 1980-81 était de 543,70 millions de dirhams dont 44% en devises. Les négociations, qui ont commencé avec le BIRD en 1982, ont abouti à un accord de financement partiel. Le montant qui revient au crédit agricole sur les cinq années prévues pour la durée du projet (jusqu'en 1987) serait de 980,41 millions de dirhams, dont 48% en devises.

Cependant la crise qui a sévi à partir de 1978-80, les programmes PAS du FMI, la nécessité de réechelonner la dette en 1981, 1983, 1984, 1985 et 1986, ainsi que l'abandon de nouveaux projets d'investissements et d'équipement ont retardé et amputé des segments prioritaires de projets d'intervention. Alors que la superficie irriguée par la petite hydraulique est estimée au début du siècle à 200.000 hectares, elle est restée du même ordre en 1984 (210.000 hectares sur un potentiel de 750.000 hectares). Ainsi s'est-on acheminé, faute de ressources, et à cause des contraintes extérieures (endettement, PAS...) vers la mise en veilleuse ou tout au moins le ralentissement notoire du programme initial.

²³ Dans les provinces de Fes-Taounate, Sidi Kacem, Rabat-Sale, Safi Al Hoceima, Meknes, Marrakech et Taroudant.

Répartition des coûts par année (en milliers de dirhams) Tableau 20 : Projet petite et moyenne hydraulique

| | | | | | | Codi | Coût Devises | | |
|--|--------|--------|---------|---------------|--------|--|--------------|----|------------|
| | Α1 | \$ | A3 | 4 | AS | Total | Total | 8 | % Milliors |
| | | | | | | DH | SUS | | % |
| I - Coût total du projet (dont composante crédit agricole) | 12.096 | 14.884 | 177.857 | 143.073 | 761.56 | 12.096 114.884 177.857 143.073 95.797 543.907 95.387 | 95.387 | 4 | 44 42.187 |
| A - Investissements à la ferme | | | | | | | | | |
| - Achats de terrain | • | 1.398 | 2.076 | • | • | 3.474 | 609 | 0 | 0 |
| - Plantations nouvelles | • | 92 | 785 | 2.024 | 3.044 | 5.945 | 1.043 | 27 | 282 |
| - Achat animaux | , | 763 | 5.969 | 14.329 | 17.349 | 38.410 | 6.738 | 87 | 5.862 |
| - Constructions étables- | | 1.640 | 10.117 | 15.704 | 12.230 | 29.691 | 6.963 | 76 | 1.392 |
| Total partiel | • | 3.893 | | 18.947 32.057 | 32.623 | 87.520 | 15.353 | 20 | 7.536 |
| B - Fonds de roulement (crédits à court terme) | | 351 | 2.159 | 3.984 | 4.027 | 10.521 | 1.846 | 40 | 738 |
| Total composante crédits agricole (A+B) (1) | 1 | 4244 | 21.106 | 36.041 | 36,650 | 98.041 | 17.199 | 8 | 8.274 |
| (1) non compris 10% d'imprévus physiques. | | | | | | | | | |

Sources: Caisse de Crédit Agricole - Rabat - Octobre 1982. Programme d'intervention de la CNCA - 1983-1984 à 1985-1986 Annexe No. 2 - Projets intégrés.

Nouvelles étapes dans la promotion et le développement de cultures d'exportation: le projet primeurs et maraîcher

Le projet primeurs a été négocié en juillet 1979 et a bénéficié d'un financement de la part de la Banque Mondiale pour un montant de 58 millions de dollars, dont 86% au profit de la Caisse nationale de crédit agricole pour le prêt "cultures de 1000 hectares et de stations de conditionnement". Son objectif initial était de contribuer à la réalisation de 1000 hectares de maraîchage et de primeurs sous-serres et 8000 hectares de plein champs, le long de la côte Atlantique qui va de Kenitra à Agadir, sur une période allant de 1979 à 1984.

Il s'agissait de promouvoir les cultures d'exportation et de réaliser les équipements nécessaires sous le contrôle de l'OCE (Office de Commercialisation et d'Exportation). Le complément de financement est fait par le crédit agricole, le Trésor Public et l'OCE. La CNCA finance par crédit jusqu'à 70% des investissements pour la construction des serres, sans autre garantie que la délégation de créance donnée par l'OCE. Le trésor peut accorder jusqu'à 20% du coût des installations sous forme de prêts pour 2 ans. L'OCE fait une avance pour les petits exportateurs. Celle-ci peut atteindre 10% des coûts.

Pour 1980-81 et 1981-82, les crédits à moyen et long terme accordés par la CNCA dans le cadre des lignes de crédit consacrées par la BIRD à cet effet, sont indiqués dans le tableau No. 21.

Tableau 21 : Crédits accordés par la CNCA sur la ligne des crédits de la BIRD

| | 19 | 80/81 | 1981 | /82 |
|--------------|---------------------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|
| Agences | Montants réalisés (en Dh) | Nombre de dossiers | Montants réalisés | Nombre de dossiers |
| Casablanca | 699.999,98 | 14 | 1.860.659,00 | 80 |
| El Jadida | 4.167.800,00 | 200 | 6.553.151,30 | 414 |
| Rabat | 26.000,00 | 2 | 125.700,00 | 80 |
| Agadir | 2.151.979,91 | 111 | 1.385.875,00 | 50 |
| Safi | 1.585.849,94 | 154 | 789.654,00 | 50 |
| Sidi Bennour | 1.119.500,00 | 64 | 2.122.222,30 | 166 |
| Berrechid | • | • | 1.552.087,10 | 36 |
| Settat | - | - | 6.000,00 | 1 |
| Berkane | 40.000,00 | 1 . | · - | - |
| Khémisset | • | - ' | 8.000,00 | 2 |
| Total | 9.792.129,83 | 546 | 14.393.348,70 | 832 |

Source: MARA, Rabat.

Les cultures développées dans ce cadre sont conçues en fonction des possibilités d'exportation. L'intérêt des serres est de produire des variétés que l'on ne peut pas produire en plein champ en hiver (comme les tomates par exemple) et d'adapter les exportations aux exigences du calendrier de la CEE (Exportations insérées entre novembre et avril). Les premiers résultats montrent un accroissement considérable des rendements (lié à l'usage des abris) et un développement des cultures connues en primeurs²⁴ (comme les pommes de terre, les tomates, les haricots verts, les melons, les fraises, les aubergines, les concombres, les asperges) ainsi que de nouvelles cultures (telles que les roses et les bananes).

Tableau 22: Evolution des cultures sous serre

| Campagne | Superficie (hectare |
|-----------|---------------------|
| 1971-1972 | 1,60 |
| 1979-1980 | 242,90 |
| 1980-1981 | 324,55 |
| 1981-1982 | 459,70 |
| 1982-1983 | 620,75 |
| 1983-1984 | 77,75 |
| 1984-1985 | 1.054,00 |
| 1985-1986 | 1.467,00 |

Source: Tableau compilé par l'auteur.

Les charges de l'Etat et l'évolution de l'agriculture

Du fait de l'orientation des choix de politique économique tout au long des vingt dernières années, il y à eu la convergence de phénomènes conjoncturels et de phénomènes issus de structures venus aggraver la crise de l'économie du Maroc en général et de son agriculture en particulier.

Ces deux aspects essentiels ne concernent pas seulement l'agriculture, mais impliquent toute la société. Il s'agit du déficit en produits alimentaire de base et de la nécessaire subvention par l'Etat des produits alimentaires de large consommation. Leur genèse et leurs formes de déploiement sont issues de l'agriculture. Il est difficile de montrer directement leur part dans l'endettement de l'Etat, mais une corrélation étroite existe entre leurs dynamique respectives.

L'endettement de l'Etat et l'aide à l'agriculture

L'Etat s'est endetté de plus en plus depuis 1976 et de plus en plus à des conditions onéreuses sur le marché financier international. De ce fait, le

²⁴ Les exportations de primeurs ont rapporté en 1985, 716,7 millions de dirhams.

Maroc a du demander, à partir de 1981, le rééchelonnement de ses dettes et négocier avec ses bailleurs de fonds privés (dans le club de Londres) et publics (club de Paris), de nouvelles conditions d'endettement et de remboursement. Cette négociation s'est faite sous le contrôle des institutions financières internationales, avec comme conditions l'application de mesures de politiques d'ajustements structurels (PAS) souvent incompatibles avec les situations et les données en place.

En 1982, le Maroc a importé près de 15 millions de quintaux de céréales, 20 millions en 1984 et 21 millions en 1985. Le solde de la balance commerciale a été négatif de 1978 à 1984. Les importations de céréales en 1985 ont coûté 2809 millions de dirhams (en diminution de 22,4% par rapport à 1984). Le sucre a coûté 389 millions de dirhams pour 238,000 tonnes (c'est-à-dire pour une couverture du déficit de l'ordre de 35% des besoins). Les biens alimentaires ont représenté en 1984 et 1985 près de 17% des importations totales.

Les produits importés sont surtout les céréales, les huiles et le sucre, auxquels il faut ajouter les importations de la quasi totalité des moyens de travail et des objets de travail. C'est dire que l'agriculture est un secteur qui conditionne l'ensemble des variables économiques, sociales et financières du pays.

Pour payer ses importations et faire face à la détérioration des équilibres alimentaires, aggravées par plusieurs années de sécheresse consécutives, il a fallu importer des biens alimentaires en demandant des prêts et des conditions avantageuses d'achat.

Comme le montre le tableau No. 23, la part des importations alimentaires est importante dans le total des importations agricoles et elles contribuent à la détérioration des équilibres extérieurs.

Pour faire face à ces besoins, le Maroc a dû s'endetter plus, demander des rééchelonnements et des compensations en DTS et accepter les conditions qui accompagnent ces prêts.

Entre 1972 et 1983, le service de la dette publique extérieure s'est accrue de près de 134% par an. Entre 1976 et 1981, le Maroc s'est fortement endetté sur le marché financier extérieur. Les prêts bilatéraux d'origine arabe se sont considérablement accrus pendant cette période pour atteindre en 1982, 3 milliards de dollars (soit 60% de l'aide bilatérale totale en 1982, alors qu'elle en représentait 11% seulement en 1972).

L'origine de la dette extérieure peut être répartie pour 1984 selon la structure suivante: marché financier international 35%; pays occidentaux 20%; pays arabes pétroliers 25%; institutions financières internationales 15%.

Tableau 23: Valeur du commerce extérieur, 1969-1983 (millions Dh courants)

| | | | Exportations | | | | | | Importations | |
|-------|-------|----------|------------------|-------|----------|-------------|------|-----|--------------|-----|
| Armée | Total | Agricole | Alimentaire | Total | Agricole | Alimentaire | | | | |
| 6961 | 2455 | 1495 | 61% | 1097 | 45% | 2837 | 751 | 26% | 332 | 14% |
| 0/61 | 2470 | 1464 | 2865 | 1081 | 44% | 3463 | 953 | 28% | 558 | 16% |
| 1761 | 2526 | 1450 | 57% | 1155 | 46% | 3528 | 1123 | 32% | 711 | 20% |
| 1972 | 2953 | 1655 | 2 698 | 1116 | 38% | 3565 | 1023 | 29% | 009 | 17% |
| 1973 | 3746 | 2242 | %09 | 1714 | 46% | 4683 | 1623 | 35% | 1075 | 23% |
| 1974 | 7440 | 2168 | 29% | 1539 | 21% | 8291 | 2923 | 351 | 2042 | 25% |
| 1975 | 6238 | 1800 | 29% | 1384 | 22% | 103% | 3665 | 35% | 2629 | 25% |
| 9/61 | 5579 | 2134 | 38% | 1869 | 34% | 11555 | 2953 | 26% | 2031 | 18% |
| 122 | 2860 | 2055 | 15% | 1784 | 30% | 14402 | 3249 | 23% | 2106 | 151 |
| 826 | 6261 | 2384 | 38% | 2014 | 32% | 12361 | 3193 | 26% | 2233 | 18% |
| 626 | 7287 | 2610 | 36% | 2297 | 32% | 14328 | 3702 | 26% | 2219 | 15% |
| 1980 | 9645 | 3106 | 37% | 2653 | 28% | 16793 | 4376 | 26% | 2219 | 15% |
| 1981 | 12003 | 3633 | 30% | 2988 | 25% | 22455 | 6341 | 28% | 3243 | 14% |
| 1982 | 12440 | 3753 | 30% | 2971 | 24% | 25990 | 3842 | 22% | 2518 | 10% |
| 1983 | 14724 | | | | | 25591 | 5063 | | 2418 | |

Source: Statistiques du Commerce Extérieur

Notes: Exportations et importations des biens seulement. Facteurs et services non compris.

Le ratio d'endettement est passé de 17% du PIB en 1972 à 70% en 1985. La part des intérêts dans le service est passée de 33,4% en 1972 à 60% en 1985.

Le Maroc figure parmi les quinze pays qui ont les ratios d'endettement les plus élevés dans le monde. Sa dette extérieure s'est considérablement accrue à partir de 1980-81. 7 milliards de dollars en 1980, 10 en 1981, 11.127 en 1983, 13 en 1985 et 14 en 1986, soit 640 dollars par habitant.

La dette extérieure a été multipliée par 8 entre 1976 et 1984 et par 16 en fonction de la hausse du dollar qui est passé de 4 à 9 dirhams.

Alors que les dons représentaient 20% de l'aide extérieure en 1975, ils n'en représentent plus que 5% en 1983. Le caractère onéreux s'accroît au fur et à mesure de la chute de l'aide publique au développement, de la montée du protectionnisme et de la transnationalisation des flux financiers. "Au total, la charge globale de la dette publique extérieure composée du principal et des intérêts, lesquels sont recensés pour 5690 millions au sein de la ligne "revenus des investissements", s'est élevée à 9566 millions de dirhams au lieu de 7662,2 millions en 1984 et 8100 en 1983. A ce niveau, elle est demeurée inférieure aux concours extérieurs recueillis et a représenté 29,7% des recettes d'exportations de biens et services et 22% des recettes courantes". 25

Le rééchelonnement de la dette au titre des intérêts et du capital, a porté sur 12 milliards de dirhams en 1984 et 11,5 en 1985. On peut considérer que l'agriculture plus la CNCA profitent à hauteur de 20 à 21% de l'aide extérieure au Maroc. On mesure dès lors les effets macro-économiques de l'aide à l'agriculture.

La caisse de compensation des prix des produits alimentaires de base

La caisse de compensation est un organisme public qui existe depuis 1947. Sa fonction est de régler les variations des prix des produits alimentaires de base, par une compensation entre les prélèvements sur les prix des produits pétroliers et les prix des produits alimentaires.

Le principe de base est de stabiliser les prix à la consommation et à la production par rapport à la consommation et aux importations. Ce principe de compensation et de péréquation n'est plus possible à partir du moment où en 1974, elle a dû intervenir pour soutenir les prix des produits pétroliers.

Le déficit de la caisse n'a cessé de s'aggraver depuis 1978 où elle a commencé à être financée par le Trésor Public pour le blé, le sucre, les huiles alimentaires, les produits laitiers et les engrais. C'est ainsi qu'elle a reçu du trésor 935 millions de dirhams en 1980, 1420 en 1981 et près de 1850 en 1982, à la suite de l'aggravation des conditions agricoles par les sécheresses.

²⁵ Banque du Maroc - Rapport annuel. Exercice 1985. Rabat - Juin 1986, p. 62.

A partir de janvier 1983, la caisse de compensation s'est trouvée au centre de débats politiques et d'enjeux sociaux importants, à la suite des clauses des PAS sur la vérité des prix et la libéralisation totale des échanges internes et externes.

Le FMI n'acceptait de cautionner et d'avaliser les demandes et les octrois de prêts extérieurs par le Maroc qu'à la condition que l'Etat assainisse ses finances et réduise le déficit de ses opérations courantes. Cela suppose, un désengagement progressif des finances publiques, des interventions sociales dont la péréquation des prix à la consommation des produits agricoles est un aspect essentiel, par son importance quantitative et par ses implications structurelles sur les activités productives, les équilibres sociaux et la correction des perversions des mécanismes marchands en économie désarticulée.

Ainsi, après que le montant prévu dans la loi de finances de 1983 était identique à celui de 1982, loi rectificative intervenant en août 1983, elle amputa le montant initial de 503 millions de dirhams, n'en laissant que 1500 millions de dirhams, dans une conjoncture de sécheresse consécutive et d'extension de la pauvreté, de l'exode rural et de prolétarisation croissante des couches moyennes.

Le prix des produits de nourriture de base a immédiatement augmenté de 19% pour le sucre, de 35% pour l'huile, de 70% pour le beurre. Le lait a cessé d'être subventionné. Il se trouvait soumis à la loi du marché c'est-à-diré dans ce cas précis au diktat des spéculateurs et des intermédiaires. Les engrais quant à eux ne sont plus subventionnés.

Pour 1985, les subventions ont été de 2693 millions de dirhams soit 25% de plus qu'en 1984. Elles ont été accordées pour 48% à la caisse de compensation et pour 52% à l'ONICL (Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses) qui subventionne la farine. Cet organisme a vu ses fonds de subventions augmenter de 54% en un an.

Les implications de l'aide internationale portent l'empreinte de deux phases successives de la politique économique du Maroc en matière d'agriculture.

La première étape qui va de 1964-65 à la fin de la décennie soixante-dix a concentré tous les efforts sur la grande hydraulique et sur une infrastructure de modernisation, de concentration et de développement du capitalisme, du salariat et des rapports marchands dans l'agriculture et dans les campagnes.

La seconde étape, se proposait à partir des années 1980, de réagir aux effets des premiers choix, en rétablissant les équilibres macro-économiques

²⁶ Celle-ci absorbe 40% des subventions aux produits alimentaires.

au niveau financier et au niveau des rapports entre production et consommation.

Dans la première phase, les efforts de l'Etat, grâce à l'aide internationale et en conformité avec les besoins des pays donateurs, se sont portés sur l'équipement de grands périmètres irrigués dans lesquels se sont développés des cultures marchandes et une agriculture de profits dominée par de riches exploitants et à laquelle est subordonnée l'économie paysanne. Le Maroc a effectivement occupé une place importante dans des créneaux de la division internationale du travail pour l'exportation de productions agricoles, principalement dans le cadre des accords qui le lient à la CEE. L'aide internationale a donc contribué à mettre en valeur un avantage comparatif qu'a le Maroc dans le commerce agricole mondial. Mais cela s'est fait par la création des déséquilibres structurels dont les conséquences économiques et sociales sont lourdes à porter. C'est pourquoi, il a fallu réagir par la suite.

C'est ce qui s'est fait à partir des années 1978-80. Tout en continuant à encourager l'agriculture capitaliste d'exportation et de rente, l'Etat, conseillé, aidé et poussé par les bailleurs de fonds a mis en place des projets d'intervention dans l'agriculture vivrière. C'est ainsi qu'une double action a été engagée, d'une part créer des zones motrices pour développer les cultures vivrières par modernisation des structures, leur adaptation aux exigences technologiques, d'autre part revaloriser la vie à la campagne, par la création d'infrastructures économiques et sociales indispensables. L'aide internationale a sur ce plan un rôle important.

Parallèlement à ces interventions, l'agriculture d'exportation s'est restructurée en fonction des deux contraintes que sont les restrictions commerciales sur les marchés européens, principalement avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, et la nécessité de développer de nouvelles cultures plus fines et hors saison. L'agriculture sous serre se développe et reçoit ainsi aides et encouragements.

Cette stratégie qui consiste à vouloir profiter des avantages comparatifs dans la division internationale du travail et réduire le poids des déficits alimentaires en produits de base se heurte à un obstacle de taille. Le Maroc est devenu une économie d'endettement, où le spectre de la spirale de l'endettement handicape les équilibres économiques et sociaux. Ceux qui ont bénéficié et profité de l'aide à l'agriculture moderne, capitaliste, reçoivent l'aide sans contrepartie, au détriment de la collectivité.

Aujourd'hui, l'Etat ne peut plus continuer à financer les "riches". Une question se pose: a-t-il les moyens de financer aussi les pauvres? La réponse paraît négative. Dans ce cas devra-t-il laisser jouer les mécanismes du marché? C'est la solution préconisée par ses bailleurs de fonds.

Aussi cohérente qu'elle soit sur un plan théorique, cette issue est fermée, parce que les régulateurs principaux que sont le marché, la valeur travail et l'Etat dans les économies modernes, ne peuvent jouer dans des structures qui

Africa Development

sont rebelles à la rationalité de la création de la richesse par un travail social respectant les règles de jeu et s'y conformant indépendamment du statut personnel, familial et social.

La vérité de prix suppose la vérité des revenus. Elle suppose une transparence de la production et de la distribution. Celle-ci paraît difficile, et il est à se demander s'il n'y a pas confusion entre accumulation primitive du capital et accumulation productive du capital, notamment au niveau des donateurs.

^{*} Faculté des Sciences Juridiques, Economiques & Sociales, Dhar Mahrez-Fès, Maroc

Annexe 1

| I | Evolution des superficies productions et exportations des cultures sous serres Les superficies sont en hectares, les productions et les exportations sont en tonne | Evolution des superficies productions et exportations des cultures sous serres es superficies sont en hectares, les productions et les exportations sont en tont | s production ctares, les p | ons et exp production | ortations on set les ex | les culture sportation | s sous serr | rs nne | |
|--------------|---|--|-------------------------------|--------------------------|-------------------------|---------------------------|----------------|-----------|--------|
| Campagnes | Sup. | Tomates Prod. | grb. | Sup. | Autres Prod. | Sup. | Total Prod. | Prod. | Ехр |
| Avant projet | 4 | 2.763 | 2.119 | 100 | 6.545 | 2.070 | 145 | 9.308 | 4.189 |
| 1979-1980 | 124 | 7.965 | 4.658 | 128 | 7.015 | 1.752 | 252 | 15.780 | 6400 |
| 1980-1981 | 205 | 13.315 | 9.150 | 951 | 8.685 | 1.850 | 361 | 22.000 | 11.000 |
| 1981-1982 | 314 | 18.500 | 14.500 | 170 | 10.610 | 09/ | 2 | 29.070 | 15.260 |
| 1982-1983 | 483 | 27.500 | 18.120 | 183 | 10.050 | 99 | 38 | 37.550 | 18.780 |
| 1983-1984 | 627 | 43.100 | 32.844 | 223 | 11.450 | 322 | 831 | \$4.550 | 33.166 |
| 1984-1985 | 006 | 64.900 | 48.772 | 217 | 9320 | 787 | 1.117 | 74.220 | 48.656 |
| | | | | | | | | | |

Source: La vie industrielle et agricole N 218, 15 janvier 1987 - Casablanca, P. 10

| Campagne | | Tomate | Pommes de terre | Légumes | Total |
|-----------|---------|---------|-----------------|---------|---------|
| | | | | | |
| 1978/1979 | Sup. | 8.432 | 8.932 | 3.136 | 20.500 |
| | Prod. | 251.140 | 92.750 | 36.100 | 380.000 |
| | Export | 87.438 | 31.691 | 6.325 | 124.454 |
| 1979-1980 | Sup. | 7.665 | 10,259 | 3.350 | 21.474 |
| | Prod. | 239.790 | 24.980 | 40.500 | 405.222 |
| | Export | 91.047 | 42.888 | 4.765 | 138.700 |
| 1980-1981 | Sup. | 6.360 | 7.825 | 1.865 | 16.050 |
| | Prod. | 220.000 | 78.250 | 21.120 | 319.370 |
| | Export | 76.170 | 27.790 | 4.690 | 107.866 |
| 1981-1982 | Sup. | 6294 | 9.600 | 1.913 | 14.807 |
| | Prod. | 262.000 | 88.000 | 33,830 | 383.930 |
| | Export | 75.650 | 20.890 | 2.950 | 99.490 |
| 1982-1983 | .dnS | 5.785 | 8.155 | 1.700 | 15.640 |
| | Prod. | 172.500 | 95.000 | 19.950 | 287.450 |
| | Export. | 46.080 | 38.800 | 1390 | 86.270 |
| 1983-1984 | Sup. | 5.103 | 9979 | 1.442 | 13.150 |
| | Prod. | 194.675 | 91.920 | 23.255 | 309.850 |
| | Export. | 55.563 | 50.112 | 6.189 | 111.864 |
| 1984-1985 | Sup. | 4.730 | 9.380 | 1.660 | 15.770 |
| | Prod. | 184.800 | 114.810 | 30.110 | 329.720 |
| | Present | 75 610 | 48 119 | 7175 | 777 08 |

Source: La vie industrielle et agricole N 218, 15 janvier 1987 - Casablanca, P. 10.